ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Département de Loire-Atlantique - 4e Circonscription



MICHEL BONNET

Indépendant

Candidat pour la défense de la République, des Institutions et des libertés menacées

Médaille Militaire
Combattant des Forces Françaises Libres
Médaillé des Evadés
Engagé et Combattant Volontaire
Chevalier du Mérite Agricole

Pour une MAJORITÉ autour du Général DE GAULLE avec un parlement moderne

Les partis doivent disparaître disait en 1958 le Général de Gaulle, qui a répété récemment à la télévision que LE DERNIER PARLEMENT N'ÉTAIT PAS BON ET QU'IL ETAIT DESTINÉ A DISPARAITRE.

Pour avoir réélu en 1967 les mêmes investis des partis, nous venons de frôler la guerre civile.

Relisez mes professions de foi 1967 et 1958, jamais chose pareille n'aurait eu lieu si les circonscriptions avaient été représentées par des Indépendants fidèles au Président de la République, mais non des robots au service des partis qui nous bernent.

IL SERAIT DÉSOLANT QUE CES DERNIÈRES SEMAINES NE NOUS AIENT RIEN APPRIS

Nous le répétions inlassablement en 1967 depuis 9 ans : un Parlement moderne, grâce au scrutin uninominal ne doit PLUS être une assemblée de Partisans idéologues, ou de Politiciens, qui, A LA SOLDE DES PARTIS, règlent leurs comptes devenus personnels, dans des débats stériles et manquant de dignité, votant en robots à la Chambre, le contraire de ce qu'ils ont promis à leurs électeurs ; trompant leurs électeurs, ainsi que le gouvernement qui devrait être éclairé sur l'avis du peuple et non courtisé bassement.

ATTENTION !

Nous ne devons pas nous laisser tromper par le subterfuge du spectre de la soi-disant division de NON INVESTIS.

En tant qu'indépendant, j'affirme que cette ASTUCE due à la propagande des partis (disposant de nos deniers) et basée sur certaines traditions, trompe l'électeur dans le but de SURVIVRE.

L'arbitrage d'une 3e force ! ! ! Qui peut croire à cette plaisanterie ?

C'est un larron supplémentaire dans le prochain affrontement qui nous conduit à un futur conflit sanglant.

C'est le retour à la 3e, à la 4e République qui, par le sang, nous conduirait à une dictature dont DE GAULLE nous a sauvé en 1945, en 1958 et en 1968.

"LE SEUL ARBITRE ÉLU DÉMOCRATIQUEMENT EST LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE"

NOUS DEVONS RAPPELER QU'IL NE CAUTIONNE AUCUN PARTI, MÊME CEUX QUI PROFITENT DE L'OBLIGATION D'UNE MAJORITÉ POUR SE RÉCLAMER DE LUI.

C'EST UN SCANDALE QUE L'ÉLECTEUR DOIT SANCTIONNER LE 23 JUIN. Car grâce à ce subterfuge, les élections de 1967 ont été une tromperie générale.

LE NOUVEAU VISAGE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE MODERNE DOIT ÊTRE CELUI D'UNE MAJORITÉ COHÉRENTE ET FIDÈLE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, QUE NOUS AVONS ÉLU POUR 7 ANNÉES qu'il consacre avec sérénité à l'aboutissement d'une politique de LONGUE HALEINE, décourageant certains ESPRITS IMPATIENTS.

RIEN DE SOLIDE NE SE CONSTRUIT SANS LE TEMPS.

Qu'a donc réalisé le Général DE GAULLE avec son art consommé de la chronologie ?

1° La Paix,
2° La Stabilité,
3° L'Indépendance économique et totale de la France. C'ÉTAIT URGENT.

Ce qui aurait pu être réalisé plus rapidement sur le plan SOCIAL, ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE, a été RETARDÉ par tous les PARTIS, sans exception.

L'œuvre de rénovation commencée par le Général DE GAULLE a été retardée par le PARLEMENT ENTIER, seul responsable.

Professions libérales, Agriculteurs, Commerçants, Ouvriers, Artisans, Retraités, notre sort est lié ; si vous relisez mon programme exposé l'an dernier vous y verrez :

— Amélioration des conditions de vie,
— Expansion économique,
— Reconversion d'une agriculture moderne,
— Reconversion et décentralisation pour le plein emploi SUR PLACE des travailleurs,
— L'aide à la Jeunesse,
— La formation professionnelle seule promoteur DE MEILLEURS SALAIRES sans augmentation du coût de la vie,

— Crédits aux artisans, commerçants et travailleurs,
— Crédits pour les logements et les sports,
— Suppression des zones de salaires,
— Renforcement des Allocations Familiales,
— Liberté de l'enseignement,
— Crédits pour les bourses et la formation professionnelle,
— Crédits pour l'information agricole et para-agricole (entente entre bailleurs et preneurs),
— Retraite à 58 ans, c'est logique, la démographie l'exige,
— Crédits pour les personnes malades et âgées,
— Participation DE TOUS LES FRANÇAIS à la prospérité du pays renforcée par le marché commun,
— Interdiction internationale des armes atomiques.

et la façon dont j'estimais que ce programme pouvait voir le jour.

Nos mandataires au Parlement ont répondu à nos désirs :

A) par des discussions stériles ;

B) par les votes des ordonnances dont on voudrait rendre aujourd'hui le Général de Gaulle responsable ! ! ! alors que c'est le Parlement qui l'a voulu et ainsi mécontenté les électeurs trahis.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE EST UN LIBÉRAL

En quoi est-il responsable ? Il propose ; le Parlement dispose.

Il demande au peuple de trancher, quoi de plus démocratique ?

Seuls les députés, SANS EXCEPTION, par action, omission ou incompétence sont responsables de cette crise très grave.

Electeurs, il faut changer TOUT LE PARLEMENT responsable, qui, à quelques exceptions près, est le MÊME DEPUIS 20 ANS. C'est là le mal.

Rejetez les investis à quelque formation qu'ils appartiennent.

Je répète que le Président cautionne tous les candidats pour une majorité, mais AUCUN PARTI n'a reçu son investiture. Il est au-dessus des partis, toute affirmation contraire est une imposture des partis qui sont à l'origine du "Bobard" de la division.

Avec DE GAULLE, l'œuvre de rénovation est commencée, mais peut-on réellement, en 10 années, transformer en paradis terrestre une nation qui sort d'un siècle de délire politique et ramassée au bord de la guerre civile ? Une bonne élection législative, reflet des présidentielles, devrait donner 11 °/o de majorité à la Chambre.

Il est évidemment plus facile de faire de folles promesses démagogiques, impossible à tenir (témoin l'Angleterre), que de prendre le mesures de relative austérité destinées à assainir une économie qui était prête à affronter EN PREMIÈRE POSITION, l'ouverture du marché commun.

LE PLAN DU GÉNÉRAL DE GAULLE EST D'EN FAIRE PROFITER TOUS LES FRANÇAIS, SPÉCIALEMENT PAR LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS AU FRUIT DE L'ENTREPRISE et ses ennemis le savent bien qui voudraient l'abattre avant cette échéance prochaine où il sera plus populaire que jamais.

Le 1er Juin dernier, PRESQUE TOUS LES JOURNAUX ÉTRANGERS titraient : « La France, en raison de la crise qu'elle traverse NE RENTRERA PLUS EN MAITRE dans le Marché Commun ».

N'y voit-on pas là UN MERVEILLEUX SATISFECIT ADRESSÉ AU GÉNÉRAL DE GAULLE pour ce résultat (TANT DISCUTÉ) et obtenu grâce à cette politique de stabilité ?

N'y voit-on pas aussi malheureusement percer une sordide satisfaction et peut-être aussi, la preuve d'une participation étrangère aux troubles DONT NOUS VENONS DE SORTIR, grâce à l'ENERGIE, le COURAGE, la MAITRISE et l'INTELLIGENCE DU CHEF DE L'ÉTAT ?

Electrices, Electeurs, le Général DE GAULLE vient de sauver une nouvelle fois la France.

Il n'a recommandé AUCUN PARTI ! Il les a plutôt décommandés. Beaucoup de ceux qui prétendent le servir, le desservent par leur intransigeance, leur insignifiance, à défaut leur abandon.

Il cautionne tous les candidats qui le suivent pour une MAJORITÉ.

Français, Françaises, de grâce, abandonnons les partis source de tous nos maux ET FAITES-MOI CONFIANCE, NOS LIBERTÉS ESSENTIELLES, NOS INSTITUTIONS, NOTRE LIBERTÉ INDIVIDUELLE, LA RÉPUBLIQUE SONT MENACÉES.

Où est l'union dont parle tant les partis qui veulent effrayer l'électeur ?

Tout simplement, autour DU CHEF DE L'ETAT en excellent état de JEUNESSE, de VIGUEUR et de SANTE.

IL EN A DONNÉ LA PREUVE ! !

Contribuons à poursuivre efficacement l'œuvre de rénovation entreprise.

Professions libérales, Agriculteurs, Commerçants, Ouvriers, Artisans, Retraités, vous connaissez mon programme qui se serait réalisé, sans l'opposition des syndicats et des partis. Notre sort est lié, la lutte des classes QUI N'EXISTE PLUS est seulement entretenue par les partis qui en profitent.

Un élu indépendant ? C'est l'électeur au Parlement.

ENSEMBLE, le 23 Juin, regroupons-nous dans une action efficace autour du Général DE GAULLE, défenseur de la République.

Michel BONNET

Suppléant : **Guy BRIANCEAU**
Professeur

En m'adjoignant comme suppléant le Professeur BRIANCEAU, je pense pouvoir apporter la preuve qu'il existe dans l'université, un sain état d'esprit qui dit : « Oui à la discussion, Non au désordre ».

IMP. PROGRES - NANTES